

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2016 : le compte rendu complet peut être consulté en mairie.

Présents : Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS - Michel HAMON

Absent excusé : Jean Pierre GUILLERET – pouvoir à Gilbert TACHON

Secrétaire de séance : Hervé LE DOUCEN

Le compte rendu de la réunion du 6 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DE LA MISSION LOCALE

La Mission Locale du Centre Bretagne est une structure associative qui intervient sur les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, dans une centaine de communes.

Le conseil d'administration composé d'élus, de représentants des collectivités, des services de l'Etat et des acteurs socio-économiques est actuellement présidé par M. Xavier HAMON.

La Mission Locale du Centre Bretagne, dont le siège est à PONTIVY, se compose de 21 salariés.

Son financement est assuré par l'Europe, l'Etat, la Région, les départements, les communes et les EPCI et autres établissements publics.

Cette mission de service public s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire et agit en étroite collaboration avec les acteurs du territoire (Adaléa, Pôle Emploi, ...) sur plusieurs thématiques : emploi, formation, logement, santé, mobilité, handicap. Elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle.

Une commission se réunit mensuellement pour étudier les demandes d'aides financières (permis de conduire, attente d'un 1^{er} salaire, mise à disposition de scooter....) qui peuvent atteindre 500 € maximum par an.

L'intervention de la Mission Locale part toujours d'une démarche volontaire du jeune qui détermine lui-même la durée d'accompagnement souhaitée.

En 2015, 29 jeunes de LA MOTTE ont bénéficié de ce dispositif.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016 – résultat de l'appel d'offres

Les travaux sont confiés à COLAS Centre Ouest pour un montant TTC de 108 078.12 € dont :

	TTC
<u>Voirie communale</u>	
VC 28 – Gargagean (*)	16 414.20 €
VC 64 – La Noë Grasse (*)	21 195.00 €
VC 42 – Quiballion (*)	15 087.60 €
<u>Lotissement Les Erables</u>	55 381.32 €
	51 169.32 €
	55 381.32 €
<u>Total du marché</u>	108 078.12 €

CONTRAT DE BALAYAGE ET DE NETTOIEMENT DES CANIVEAUX

Un contrat pour le balayage, le nettoyage des caniveaux et places publiques a été signé avec le groupe THEAUD (agence de Saint Méen Le Grand).

POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Les travaux de voirie à effectuer au point à temps automatique sont confiés à BERTHO TP (tonnage estimé : 20 T)

TRAVAUX DE DRAINAGE AU STADE MUNICIPAL

Les travaux de drainage du terrain d'honneur sont confiés à IDVERDE pour un montant TTC de 29 940 €.

Les travaux devraient démarrer mi-juin pour une durée de 10 jours. Le terrain devrait être indisponible jusque mi-août.

ALSH VACANCES

Le Conseil Municipal valide par 6 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions, les propositions de l'entente intercommunale des ALSH :

Tarifs

Journée entière – repas compris

Quotients	≤ 512 €	513 € - 662 €	663 € - 872 €	873 € - 1 136 €	1 137 € - 1303 €	≥ 1 304 €
Journée entière	6 €	9 €	11.50 €	13 €	14 €	15 €
Tarifs préférentiels à la semaine	30 €	45 €	50 €	60 €	65 €	67.50 €

Garderie matin : 1 € soir : 1 €

Horaires

ALSH 9 H – 17 H 30

Garderie 7 H 15 (*) – 9 H et 17 H 30 – 18 H 30

(*) une dérogation a été accordée pour ouvrir la garderie à 7 H 15 au lieu de 7 H 30.

Jours d'inscription minimum

Petites vacances : 1 jour

Grandes vacances : 3 jours ; 2 jours lorsque l'ALSH n'est pas ouvert sur la totalité de la semaine.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CIDERAL

Le Conseil Municipal valide par 11 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions, le transfert de la compétence « Réalisation, coordination et gestion – y compris sur la base des conventions de mise à disposition de locaux et de biens affectés au service - des structures micro-crèches définies d'intérêt communautaire »

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Le Conseil Municipal valide l'inventaire des zones humides modifié en prenant en compte l'ajout des zones humides (Le Guélaireux et La Noë Grasse) et la nouvelle cartographie.

SUBVENTION A ÇA TROTTE A LA MOTTE

L'association va bénéficier d'une subvention de 600 € dont 200 € au titre du 20^{ème} anniversaire des « Foulées La Lucien LE MOUËL ».

LOTISSEMENT LE CLOS DU BOIS

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour les travaux de viabilisation du lotissement « Le Clos du Bois », avec 2 lots

Lot 1 : terrassement – voirie – espaces verts

Lot 2 : eaux pluviales – eaux usées – téléphone

20 – QUESTIONS DIVERSES

Activités au Foyer Roger Jouan

Exposition prêtée par les archives départementales jusqu'au 30 mai sur le thème « histoires et portraits de femmes dans les Côtes d'Armor ».

Défilé de mode avec la participation des commerces, artisans locaux, de bénévoles, le 27 mai à 14 H 30.